

COMMUNIQUE DE PRESSE

Projet de modernisation du stade Roland-Garros : avis favorable de la Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites de Paris

Le projet de modernisation du stade Roland-Garros était présenté hier à la Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites de Paris, présidée par le Préfet Bertrand Munch.

Cette présentation s'inscrivait dans le cadre de l'instruction des permis de construire et en amont de l'enquête publique qui sera organisée dans quelques mois dans le cadre de la Loi Bouchardeau.

La FFT se réjouit de l'accueil fait à son projet par les membres de cette commission qui, à une très large majorité (14 voix pour, 4 contre et 1 abstention), ont exprimé un avis favorable.

Dans sa présentation, la FFT a notamment montré qu'elle a bien pris la mesure des enjeux liés à l'insertion de son projet dans le site remarquable de la porte d'Auteuil et que ce projet est bien respectueux de l'environnement très sensible dans lequel il s'inscrit.

Paris, le 20 décembre 2013

La Fédération Française de Tennis